



## Aidez moi svp lettre anonyme adresser au service sociaux

Par **Nanou2013**, le **14/11/2014** à **14:04**

Bonjour, je voudrais que vous m'aidiez svp suite à un problème que je rencontre actuellement qui est difficile pour moi. je vous expose le problème.

Nous avons reçu une convocation du conseil général afin de rencontrer l'assistante social et la puéricultrice concernant mon enfant d'1 AN et demi.

nous s'y sommes rendu aujourd'hui en pensant que c'était une rencontre afin de nous connaître étant donné que nous sommes nouveaux dans le département et figurez vous que c'était suite à une lettre anonyme envoyée au service social dans une des communes du 91 dont les faits reprochés sont :

- enfermement de mon enfant au balcon et le laissant taper par le fenêtre comme s'il était en détresse

- cri sans arrêt en journée et en soirée

- veille jusqu'à 01h30

- je ne fais pas sortir mon enfant dans la résidence comme tous les enfants

- je cache mon enfant, il court dans le logement en journée enfin bref trop de fausses accusations car tout ça venant de notre voisine qui ne se trouve même en dessous de chez moi qui se permet d'écrire au service social car après plusieurs essais auprès du bailleur, gendarmerie et la mairie madame n'a pas eu gain de cause.

maintenant elle se permet de nous attaquer en passant par les services sociaux.

je suis en détresse et besoin d'aide car a cause de se courrier envoyer au service sociaux, ils vont intervenir a mon domicile afin de voir mon environnement.

je n'ai rien a me reproché mais tout un dérangement juste parce que madame nous provoquez a plusieurs reprise nous l'avons ignorez et de plus Etant donner que nous avons des problème d'isolation phonique au niveau du logement. bref cette histoire est allez loin maintenant je vous demande qu'est ce que je risque lors du passe de l'assistance social et puéricultrice? comment sa se passe l'entretien ?combien de temps sa dure ?

en vous remerciant d'avance pour vos réponse que m'apporteriez

Par **aguesseau**, le **14/11/2014 à 14:10**

bjr,

si vous n'avez rien à vous reprocher, vous ne risquez rien.

lors de cet entretien, vous demanderez la preuve des éléments contenus dans ce courrier.

comment connaissez-vous l'expéditeur du courrier si c'est une lettre anonyme.

cdt

Par **Nanou2013**, le **14/11/2014 à 14:31**

bonjour, je connais l'expéditeur de ce courrier (enfin on va dire que je me doute de qui ça peut être) car l'assistante sociale nous a informer que ça peut être que votre voisinage et de plus nous avons un soucis avec une de nos voisine dans l'immeuble qui se plaint et qui nous accuse a tords ceci depuis le jour de notre arrivée dans le bâtiment.

nous sommes dans une nouvelle résidence qui été construit et malheureusement le constructeur a carrément raté le site pas d'isolation au niveau du sol (bois et carrelage ) donc le moindre pas on entend mais pour revenir a cette personne qui ne se trouve pas en dessous de chez nous se permet de faire la loi et de nous guetter sans arrêt et appeler la gendarmerie a tout bout de champs, pour dire que nous faisons du tapping . la gendarmerie a intervenu a plusieurs reprise et n'a rien constater et à decider de ne plus intervenir. le bailleur ne veut entendre parler de cette personne qui se plaint de nous car elle ne se trouve pas en dessous de chez nous et d'ailleurs le bailleur est en justice avec le constructeur .

le maire est au courant de ce problème que nous avons dans le bâtiment mais cette personne n'a pas eu gain de cause auprès du gardien, bailleur, gendarmerie et le maire de la ville alors maintenant elle écrit au service sociaux avec de fausse accusations comme j'ai mentionner ci dessus pour m'attaquer indirectement car depuis le début elle fais tout pour qu'on bouge de l'immeuble car peut être c'est du racisme et jusqu'à je n'ai pas répondu a toute ces provocations .

pour revenir que je sais qui est cette personne car je n'ai aucun problème avec aucune personne sauf cette dame qui se mêlent de ma vie .